

# LE NOUVEL ART CINÉMATOGRAPHIQUE

On a lu ce matin dans le "CINEOPSE"  
l'article suivant :

## POUR LA VÉRITÉ

*Non moins avide de défendre la vérité et écœuré sans doute de toutes les ridicules prétentions, de tous les mensonges répandus systématiquement dans quelques journaux de France et de l'étranger, et qui, au dire de l'honorable M. Demaria, ne peuvent avoir d'autre résultat que de jeter le trouble dans certains esprits, notre distingué confrère, Jean Chataigner, écrit dans le Journal :*

Sait-on quel débat préoccupe au seuil de la saison d'hiver une partie — la moins active heureusement — du monde cinématographique ? Celui des « origines » du cinéma.

Par qui le cinéma fut-il inventé ? Par Louis Lumière et son frère, n'est-ce pas ? Vous faites erreur. Il a été découvert par dix ou vingt personnes, si l'on voulait en croire des tracts répandus à profusion. Il suffit de lire attentivement et dans un esprit d'impartialité absolue, tous les documents produits pour s'apercevoir qu'il s'agit non pas d'inventeurs, mais de chercheurs qui perfectionnèrent petit à petit l'appareil merveilleux des Lumières.

Or, on cherche à soulever des polémiques sur tel ou tel nom que l'on prétend injustement oublié. Voilà beaucoup de bruit inutile et même gênant.

Michel Coissac, qui établit une scrupuleuse et très complète *Histoire du Cinématographe*, y donna des précisions suffisantes pour éviter une discussion de ce genre.

M. Georges Potonniée, historien de la photographie, déclare, après s'être livré à une courte mais très sérieuse étude des faits : « On peut reprocher à cet exposé d'être bref pour l'importance du sujet, on ne lui reprochera pas d'être inexact. La plus entière bonne foi et le désir scrupuleux de la vérité m'ont seuls guidé dans cet historique multiple et si compliqué des origines du cinématographe, où j'ai tâché de faire à chacun sa juste part. Ainsi les lecteurs s'expliqueront-ils mal le désaccord qui règne à propos du cinématographe. Pourquoi Edison, Friese Greene Anschutz; pourquoi Marey; pourquoi Demény sont-ils désignés comme auteurs d'une découverte qu'ils n'ont point faite ? N'est-ce pas faute d'avoir étudié la question, faute d'avoir examiné les travaux si nombreux qui ont précédé cette découverte ? »

C'est, évidemment, par défaut de renseignements, de documentation que les polémistes pèchent, mais quelques-uns n'essaient-ils pas aussi de pêcher en eau trouble ? Encore une fois, nous avons beaucoup mieux à faire que de discuter en risquant de nous discrediter aux yeux de nos concurrents.

Au moment où l'effort français se dessine vigoureux et ordonné, il faut que toutes les bonnes volontés s'emploient à l'intensifier. Le reste n'est que temps, paroles et articles perdus.

Jean CHATAIGNER.



Voici la réponse de MAURICE NOVERRE,  
au dit " *morceau choisi* ", et la déclaration de  
M. CHATAIGNER.

## Précisions

Brest, 12 octobre 1927.

Maurice Noverre à Monsieur le Directeur du *Journal*,  
Paris.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir prendre connaissance des rectifications suivantes que je me vois dans la nécessité d'adresser à votre collaborateur, M. Chataigner.

Je veux espérer que le *Journal*, après avoir pris connaissance du livre et des tracts de Maurice Noverre, ne refusera pas d'insérer en son numéro du 15 octobre 1927 la présente mise au point.

Avec mes remerciements anticipés, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Maurice NOVERRE,

45, rue du Château, Brest (Finistère).

(A. R. n° 223 du 12-10-27 (19 h. 30), de Brest; livré le 13-10-27 à 15 heures).

Maurice Noverre à Monsieur Jean Châtaigner,  
rédacteur au *Journal*, Paris.

Monsieur et cher collègue,

Absent de Brest depuis jeudi dernier, c'est seulement aujourd'hui 12 octobre 1927 que je prends connaissance de l'article *Les Premières de l'Écran*, paru sous votre signature, page 4, col. 1, du n° 12.773 du *Journal* (7 oct. 1927), 62 lignes dudit article étant consacrées à l'appréciation cavalière de travaux représentant, à l'heure actuelle, quatre années d'un labeur pénible et fort coûteux, sans autre récompense à espérer que la satisfaction du devoir accompli, je me vois au regret de vous demander d'insérer les rectifications suivantes :

1° Les tableaux démonstratifs, tracts, notices et livre de Maurice Noverre, parus du 20 mai 1924 au 1<sup>er</sup> octobre 1927, ne traitent nullement de « chercheurs qui perfectionnèrent, petit à petit, l'appareil merveilleux des frères Lumière », mais, au contraire, d'inventeurs antérieurs à MM. Lumière (Reynaud, Marey) et du concurrent malheureux des industriels lyonnais, battu de vitesse et arrivé à l'exploitation cinquante jours après les premières séances du Grand Café, M. Raoul Grimoin-Sanson, inventeur de l'appareil type pour la projection (*cinéma à saccades*, 20 février 1896) :

2° Loin de chercher à soulever des polémiques, la précision de ma documentation rectifie sans tapage les erreurs tendancieuses et rétablit la vérité des faits avec une *mansuetudo* très appréciée des connaisseurs ;

3° *L'Histoire du Cinématographe* de M. Coissac n'a pas répondu aux espérances de son auteur. Cet ouvrage fourmille d'erreurs et d'inexactitudes périlleuses pour le lecteur qui ne vérifie pas les dates (brevet Leprince, etc.). Les tracts 1 à 7, le livre *La vérité sur l'invention de la projection animée*, sont généralement considérés par le monde savant européen comme une réfutation définitive de cette *Histoire*, en ce qui concerne Emile Reynaud et R. Grimoin-Sanson ;

4° M. Georges Potonnière est très éloigné d'attacher à son étude sur les *Origines du Cinématographe*, l'importance que lui donne votre article. En sa lettre du 22 septembre dernier à moi-même, le bibliothécaire de la Société française de photographie s'étant expliqué avec précision à ce sujet, je n'insisterai pas ;

5° En m'entendant reprocher de « pécher par défaut de renseignements et de documentation, je ne puis m'empêcher de sourire et de vous inviter à jeter un coup d'œil sur mon livre et mes tracts.

L'accusation de « pécher en eau trouble » me laisse insensible.

M. Châtaigner serait bien embarrassé si je le mettais en demeure de soutenir sérieusement que Maurice Noverre poursuit un but moins innocent que celui d'écrire l'histoire ;

6° Ajouterai-je que je n'ai cessé depuis quatre ans, de concert avec M. le docteur P. Noguès, de reconnaître et de répéter ce que disait, en 1914, le *Résumé des travaux scientifiques des frères Lumière* :

« Quelle que soit la valeur historique et documentaire des essais antérieurs, la Cinématographie date, au point de vue *pratique*, de l'invention et de la vulgarisation de leur appareil ». (Tract 6, *La vérité toute nue*, p. 7, col. 1 et note 4).

Croyez-moi, Monsieur et cher collègue, avant de censurer « ex cathedra » les travaux de ses bons confrères, il est judicieux de les feuilleter soi-même, voire même de les lire avec un peu d'attention. « Le reste n'est que temps, paroles et articles perdus »... comme vous l'écrivez.

Je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments distingués.

Maurice NOVERRE.

Paris, le 14 octobre 1927.

Monsieur et cher Confrère,

La Direction me communique la lettre recommandée que vous m'avez adressée par son intermédiaire.

J'ai, en effet, émis dans « Le Journal » une opinion sur les polémiques qui se poursuivent actuellement au sujet de l'invention du cinématographe. Si vous relisez bien ce que j'ai écrit, il n'a été, à aucun moment, question ni de votre livre, ni de vos tracts. Vous n'êtes pas seul à mener la campagne que vous avez, je le crois volontiers, entreprise le premier et il en est qui vous ont suivi et dont les appréciations et les articles ne tendent qu'à soulever des discussions pénibles, à mon sens.

Personne, et moi moins que tout autre, ne songe à contester la valeur de vos divers ouvrages. Quant à l'histoire du Cinéma de M. Michel Coissac et à l'opinion de M. Georges Potonnière, il ne m'appartient pas davantage de les juger publiquement.

Soyez persuadé que vous êtes tout à fait exclu, dans ma pensée, des critiques adressées à certains polémistes trop ardents qui font une bien mauvaise besogne et rendent de bien mauvais services au cinéma français.

Si l'occasion se présente de faire allusion à votre œuvre, je n'y manquerai pas.

Veillez croire, Monsieur et cher Confrère, à l'assurance de mes sentiments distingués.

J. CHATAIGNER.

